

10 novembre 1972

NUMERO 6
Paraît 8 fois par année

nous aimerions connaître votre Opinion

Chers amis,

Fidèles lecteurs de voire bulletin, nous aimerions
vous féliciter de votre heureuse fusion avec FSF.

Vous savez comme nous qu'en général sur le terrain,
nos organisations sont très souvent en contacts
étroits pour le plus grand bien de ceux qui béné-
ficient de nos programmes. Il est donc réjouissant
de constater que de plus en plus on se ressert les
coudes en Suisse également et que l'esprit indivi-
dualiste fait de plus en plus place à l'esprit de
collaboration. Bravo donc à ceux qui ont eu cette
heureuse initiative et qui sera certainement ressen
tie par les bénéficiaires de vos programmes.

Bonne chance donc et beaucoup de courage pour la
poursuite de votre oeuvre utile et efficace. Que
Dieu vous soit en aide dans toutes vos entreprises.

Monsieur,

Longtemps attaché à l'effort des GVOM, je
regrette de devoir lui retirer mon soutien. En ef-
fet, je constate depuis un certain temps et en ai
trouvé la confirmation dans le dernier bulletin que
son orientation devient politique, alors qu'il s'agis-
sait au départ d'un service pour l'Evangile. Je ne
dis pas que ses membres suivent tous cette pente fa-
cile, mais votre dernier numéro prouve à l'évidence
que ceux qui pensent pour eux - et ne courent aucun
risque personnel en le faisant - ont opté dans un
sens qui n'est plus le mien et dont le rapport avec
la foi chrétienne n'est plus évident, même s'ils se
réclament - ils ne le font d'ailleurs pas - de Christ.
Ce n'est pas la révolution culturelle que je souhaite
pour le Tiers-monde, mais l'annonce de Christ rédemp-
teur.

Ce n'est pas cela qu'Helvetas apportera à sa clien-
tèle, mais je sais au moins que les sommes que je vire-
rai désormais sur son compte seront utilement employées.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de mon
parfait respect.

Zurich,

Rédaction journ[al]
Lausanne.

[M]essieurs,
[J'ai] apprécié beaucoup les 3 pre[miers numé]ros de votre journal. Nous [les lisons]
à la maison avec grand intérêt - [et les]
envoie en Afrique à des amis qui tra-
vaillent comme volontaires. Je voudrais
en garder un exemplaire pour ma fille et
son mari qui vont rentrer prochainement
d'Amérique Latine.
Puis-je vous demander de m'envoyer
1 exemplaire de ces 3 numéros ? Je vous remercie
vivement d'avance et je vous envoie mes
meilleures salutations et mes félicitations pour [vos]
articles et toute la documentation si in[téres]sante. Tous les sujets que vous abordez [nous]
concernent, aussi bien vos enquêtes
que les nouvelles et les témoignages.
Merci de partager avec nous vos
réflexions et vos expériences.

Mesdames, Messieurs,

C'est toujours avec beaucoup
bulletin "Interrogation" et
les informations utiles qu'i

Toutefois le dossier du mois
me paraît manquer d'objectivit

Votre rédaction travaille cert.
ses lecteurs d'une façon object
l'article sur les exportations
encore d'importants efforts à f

Pour autant que vous publiez des
personnelles des auteurs, il est
serait également de bonne augure
opinions, ceci afin de permettre
propres conclusions.

Vous publiez 8 pages sur l'exporta[tion d]'armes et je me
demande si c'est par manque de courage ou de sagesse que vo[us]
n'avez pas donné la parole à une personnalité défend[...]
loi approuvée par les chambres cet été.

Serait-il possible d'indiquer, dans vos [...]
le nom de la rédaction, comme il est d'u[...]

En vous remerciant de l'attention que v[...]
accorder à ces lignes et dans l'att[...]
je vous présente, Mesdames, M[...]

16.9.72

Veuillez avoir la bonté
de ne plus m'envoyer
votre journal et de
sortir mon adresse de votre
fichier. Il s'adresse aux
jeunes intéressés et non aux
personnes âgées. J'en ai pris connais-
sance et ne le désire plus.
Avec tous mes bons voeux
et salutations.

ancien GV, qui jusqu'ici
soutenait les GVOM,
vous prie de ne plus lui envoyer votre
journal "?" et vos appels financiers.
L'orientation politique, révélée par
votre publication, qu'a prise votre mouvement
lui paraît en effet totalement incompatible
avec sa compréhension de l'Eglise et de l'effort
missionnaire.

8.6.72

Concernant les nouveaux exemplaires de la revue,
ils nous font "vachement" (terme valaisan) plaisir.

Ils secouent, proposent et surtout marquent un
point d'engagement politique ou autre. Ça nous
fait plaisir et la lecture est avide la première
fois; sérieuse pour les petites nouvelles la deu-
xième fois et la troisième, c'est un partage des
textes, articles, avec d'autres...

Blaise l'apprécie beaucoup dans sa nouvelle
formule.

12.7.72 Bafoussam / Cameroun

Faites-nous connaître votre opinion !

C'est le sixième numéro d'"Interrogation", nous avons essayé diverses formules, abordé divers thèmes, collaboré et élaboré plusieurs dossiers avec la Déclaration de Berne etc... Nous nous demandons si ce que nous envisageons convient, si les thèmes que nous choisissons d'aborder sont utiles.

Nous avons, bien entendu, déjà reçu quelques lettres d'encouragement, de critique, d'indignation concernant notre orientation. Avant la fin de l'année, nous voulons faire le point valablement, c'est pourquoi nous aimerions connaître votre opinion.

Ecrivez-nous vos remarques, vos suggestions, ce que vous faites du journal. Le passez-vous à des amis ? Lisez-vous toutes les pages ?

Que pensez-vous du contenu en général ? des dossiers ? des nouvelles des mouvements, des volontaires ; des problèmes et régions mis en évidence ?

A votre goût, le journal est-il trop ou pas assez critique constructif, objectif ? Le caractère chrétien et oecuménique ressort-il ? Est-ce trop abstrait, intellectuel, etc... ? Le rythme de parution ? Quelle rubrique lisez-vous volontiers... ?

Nous nous demandons dans quelle mesure vous êtes déjà informé et si nous faisions double emploi. Ce que vous pensez de la forme, de la disposition etc...

Il n'y a pas besoin, bien entendu de répondre à toutes ces questions.... mais dites-nous ce qui vous a frappé, choqué, réjoui. Faites-nous connaître vos suggestions, à l'une des deux adresses du journal.

Merci !

coup d'état manqué, mais aussi les communistes, accusés à tort ou à raison d'en avoir été les instigateurs réels, ce que les chefs du parti ont nié tant qu'ils étaient encore en vie. Ils ne le restèrent pas longtemps, car ceux qui étaient à nouveau les hommes forts déclanchèrent une chasse aux sorcières avec tout ce que cela implique comme terreur et justice arbitraire.

Ce coup d'état de juillet 71 poussa définitivement le général Numeiry dans le camp des personnes farouchement anti-communistes. Tous ceux qui pouvaient être soupçonnés de sympathie pour l'extrême gauche furent éliminés de l'équipe gouvernementale. Ce fut le premier virage du régime soudanais. Selon certains observateurs, l'élimination des communistes du pouvoir (et notamment le remplacement de M. Garang par M. Abel Alier au poste de responsable des Affaires du Sud) aurait facilité les contacts avec les sudistes, opposés à une autonomie au sein d'un état à régime socialiste. Il ne faut cependant pas oublier que les mesures de Numeiry qui en 1969 ont suscité un nouvel espoir de règlement et qui ont en partie été réalisées depuis, faisaient partie depuis longtemps du programme de la gauche soudanaise pour un règlement du conflit.

Le deuxième virage du régime fut plus important. Numeiry se distança du projet d'union arabe proposé par l'Egypte et la Libye, se distança du "pan-arabisme" et se tourna vers ses voisins du sud, les états d'Afrique noire. Cessant d'être un état exclusivement arabe ou nord-africain le Soudan prenait concrètement conscience du fait géographique qu'il est aussi un état d'Afrique noire. Si on se souvient des souffrances et de la discrimination endurées par les populations du Soudan méridional sous tous les régimes prônant l'islamisation et la reconnaissance de la culture arabe comme la seule valable au Soudan, on peut mesurer l'effet psychologique du virage de Numeiry.

surface :	2'505'813 km^2 (le plus grand pays d'Afrique.
population:	15'695'000 (estimation 1970)
taux de croissance:	estimation pour les années 60 - 2,8 % par an.
composition ethnique :	environ 600 tribus différentes.
religions :	musulmans 72 % religions afr. 27 % chrétiens 1 %
politique :	pays indépendant depuis 1956 (république). En 1969 interdiction de tous les partis. En 1971 fondation du parti unique "Union Socialiste Soudanaise".
Soudan Sud:	unité administrative avec autonomie régionale depuis le 3.3.1972. Le Sud est composé des 3 provinces Bahr el Ghazai, Nil sup., Equatoria. La population du Sud s'élève à env. 4 millions de personnes, dont 750'000 réfugiés (dont 250'000 env. ont fui dans les pays voisins).
économie :	principalement agricole. Production principale : coton (fibre) 225'000 t. (1970). Le Soudan est le 2ème producteur de coton d'Afrique. Les exportations de coton font 50 % de la valeur totale des exportations du Soudan.

La même année, une évolution importante s'accomplit également au sein du mouvement de rébellion du Sud. Les divers groupes de politiciens, désunis quant à leur idéologies et objectifs, et qui avaient voulu former un gouvernement en exil pendant un certain temps, durent abandonner la direction politique de la rébellion à l'armée Anya-Nya et à son chef Joseph Lagu, officier de carrière, nouvel homme fort des régions libérées du Sud.

C'est dans ce contexte que le gouvernement de Khartoum fit appel aux représentants des églises pour qu'ils facilitent la rencontre entre des délégations du pouvoir et des rebelles.

J. Matthey

(suite et fin au prochain numéro)

LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) - suite

5.2 DROIT DE VOTE PONDERE

* En plus des 250 voix attribuées d'office à chaque membre, une voix supplémentaire lui est ajoutée par tranche ou fraction de 100'000 dollars contenue dans son quota, c'est-à-dire : 250 + (quota divisé par 100'000) = nombre de voix total du membre.

* Ce système est source de différences énormes entre états membres. Il est voulu afin de pondérer l'importance des membres proportionnellement à leur situation économique et financière réelle et leur donner ainsi une place correspondante à leurs intérêts propres (ex.: les USA disposent de 20 % des voix totales du Fonds). Notons que plus les membres deviennent nombreux, plus la part relative de chacun tend à diminuer.

5.3 RESSOURCES DU FONDS

1) Origines

- contributions des Etats-membres (quotas) = ressources principales,

- revenus propres du FMI = produits des investissements et commissions perçues,

- emprunts (peu usités),

- "accords généraux d'emprunts (AGE)" signés en 1961 par les dix pays les plus riches du Fonds ("Groupe des Dix" : Etats-Unis, Canada, Japon, Grande-Bretagne, Suède, France, Allemagne, Belgique, Italie, Pays-Bas), en vue de donner la possibilité d'emprunter des sommes supplémentaires (6 milliards de dollars) pour les fournir en cas de nécessité à l'un d'entre eux exclusivement par l'intermédiaire du Fonds, à des conditions strictes. Entrée en vigueur : 24.10.62, durée initiale de 4 ans, renouvelable et modifiable selon la situation avec l'assentiment du Fonds et des "Dix". Un intérêt de 1,5 % et une commission de 0,5 % sont perçus sur les montants empruntés, remboursables en 5 ans.

2) Utilisation

* Nous avons d'une part les dépenses directes du Fonds : dépenses de fonctionnement (personnel), les intérêts sur les sommes empruntées (AGE), les rémunérations allouées aux membres dont les monnaies sont le plus souvent utilisées dans les transactions (1,5 % par an sur un excédent calculé sur la base de différents critères.

* D'autre part, l'utilisation essentielle des ressources du Fonds est l'opération par laquelle le FMI vient en aide à des membres en difficulté par ce qu'on appelle les "droits de tirage". C'est l'opération par laquelle un Etat membre achète au comptant de la monnaie d'un autre membre (= achat de devises étrangères) contre sa propre monnaie : à terme, il doit racheter un montant équivalent de sa monnaie nationale au moyen d'or ou de devises convertibles (= opération inverse ou remboursement). Pour le Fonds = vente de monnaies au comptant et rachat inverse à terme.

* Les conditions d'octroi de tirages sont strictes (contrôle) et limitées. Le membre doit pouvoir faire état de difficultés à court ou à moyen terme de l'équilibre de sa balance des paiements. L'octroi est aussi lié à la situation et à la politique du Fonds ; il est limité dans le temps (obligation de rachat) et le membre ne peut "tirer" plus de l'équivalent de 25 % de son quota au cours d'une année, ni plus de 125 % de son quota au total. Il n'y a pas d'intérêts, mais des commissions.

* Pour faciliter les conditions d'octroi de "tirage" des "accords de confirmation" (stand-by) ont été prévus depuis 1952. C'est un accord avec le Fonds, par lequel le membre est assuré à l'avance de pouvoir acquérir avec certitude un tirage immédiat en cas de besoin dans l'avenir (période limitée). Ces accords sont finalement devenus la condition d'octroi de prêts à tel ou tel pays par des organismes internationaux, des gouvernements ou des prêteurs privés.

* Pour assouplir les conditions de tirage, une aide spéciale du Fonds fut accordée dès 1963 (conditions revues en 1966) à ses membres pour corriger la dégradation des termes de l'échange (rapport entre prix des importations et prix des exportations), appelé "financement compensatoire des fluctuations des exportations" (touche essentiellement les matières premières, donc en faveur du tiers-monde). Les facilités en sont : relèvement de certaines quote-parts et assouplissement des conditions de tirage. Une autre aide (complémentaire) est celle en vue de la stabilisation des cours des matières premières, appelée "financement des stocks régulateurs", votée en 1967 et introduite en 1969.

* DROITS DE TIRAGES SPECIAUX (DTS)

- Afin d'accroître et de contrôler les liquidités internationales, le Fonds créa le 28.7.69 des "droits de tirages spéciaux". L'émission de DTS doit répondre à un besoin mondial à long terme de liquidités. Proposé par le Directeur général et approuvé par les gouverneurs (à la majorité de 85 %), une émission de DTS est valable pour une période de base de 5 ans. La première période est exceptionnellement de 3 ans divisée en tranches annuelles, soit une émission de DTS de 9,5 milliards de dollars de DTS (3,5 milliards en 1970, 3 en 1971 et 3 en 1972).

- Le DTS est une ouverture de crédit sans aucune couverture, reposant sur un vaste jeu d'écritures contrôlé et administré par le FMI (compte spécial distinct du compte général du Fonds). Il a la fonction d'un chèque ou d'un ordre de virement. Il est en fait une "monnaie internationale" définie comme ayant une unité de compte équivalent à 888 milligrammes d'or. Les DTS sont distribués proportionnellement aux quotas.

- Pour participer aux DTS, le membre doit donner un accord formel, avec possibilité d'abstention à des émissions de DTS. Il a alors le droit et l'obligation d'utiliser les DTS, mais seulement en cas de besoin (difficultés dues au déficit de la balance des paiements et selon l'évolution des réserves monétaires). C'est le Fonds qui désigne les membres devant fournir des devises convertibles contre des DTS, en fonction de règles complexes. Une fois désigné, le membre a l'obligation de s'exécuter. Les DTS sont

LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) - suite de la page 5

remboursables à raison de 30 %, dans un délai de 5 ans. Une commission de 1,5 % est exigée sur les DTS non utilisés pendant la période prescrite.

6. ACTIVITES

* Les activités du Fonds découlent de ses objectifs, soit promouvoir et garantir l'ordre monétaire international et aider ses membres en difficulté. Le FMI joue un rôle croissant, tant par l'augmentation de ses ressources (8 mia. dollars en 1947 - 29 mia. en 1972) et par l'élargissement constant de ses préoccupations en fonction des besoins nouveaux qui se font jour. De purement financier, le FMI essaya depuis 1962 de favoriser le développement économique de ses membres (aides par le moyen de "financements" : voir plus haut).

* Dès 1964 le FMI décida de promouvoir l'aide non financière par un vaste programme d'assistance technique, essentiellement en faveur des pays en voie de développement : ceci de deux manières :
  - envoi de missions d'experts qualifiés en tant que conseils aux gouvernements en matière de politiques économiques, bancaires, fiscales statistiques, etc.
  - formation de spécialistes des problèmes économiques et financiers par la création d'un Institut en 1964, dont la mission est de donner des cours d'économie politique et de finances publiques à des fonctionnaires des pays en voie de développement.

* Le FMI a également une mission de contrôle général sur tous les membres, au moyen de mesures de publicité (balance des paiements) de consultations et d'approbation des tirages. Les sanctions sont : la pression morale, économique (suspension de l'aide financière) et disciplinaire (expulsion).

* Le Fonds entretient des rapports étroits avec de nombreux organismes internationaux, tels que l'ONU (à qui il remet son rapport annuel et chaque trimestre un état financier), la BIRD (coordination monétaire internationale) et le GATT (groupe de travail spécial FMI-GATT : deux institutions complémentaires, l'une monétaire, l'autre commerciale).

9. LA DERNIERE ASSEMBLEE ANNUELLE (25 - 29.9.72)

* Aucune décision importante n'y a été prise (imminence d'élections dans plusieurs pays industrialisés, souci d'éviter de ranimer la spéculation internationale). Notons toutefois :
  - une polémique engagée par les Etats-Unis contre la réélection du Directeur général dont le mandat expire en septembre 1973. Décision en avril 1973.
  - création d'un "Comité des Vingt" dont la tâche sera de mettre sur pied un nouveau système monétaire international. En font partie : onze pays industrialisés ("Groupe des Dix" et Australie) et neuf pays en voie de développement (Inde, Brésil, Ethiopie, Argentine, Maroc, Mexique, Zaïre, Indonésie et Irak). Président : M. Jeremy Morse (Grande-Bretagne); 1ère réunion le 30.9.1972. Il est prévu deux séances par an, plus une lors de la réunion annuelle du FMI. Les résultats concrets ne sont pas à attendre avant 3 - 4 ans.
  - pas de décision quant à une nouvelle émission de DTS en 1973. Toutefois, un courant semble se dessiner en faveur de DTS accordées à des conditions plus favorables, notamment pour les pays du tiers-monde. Les DTS formeront également la base probable du nouveau système monétaire international.

10. TIERS-MONDE ET FMI

* Les pays en voie de développement forment les 3/4 des membres, mais ils ne représentent que 27 % des quotas et ne disposent que de 32 % des droits de vote.

* Le FMI se tourne cependant de plus en plus vers le tiers-monde, tant par son effort dans l'aide financière que non financière. Mais cette aide reste toujours conditionnelle et limitée puisque l'accès aux ressources dépend des quotas de chaque membre. Le tiers-monde demande davantage d'aide et moins de contrôle . Cette année, un groupe de 24 pays représentant le tiers-monde a demandé une réforme des droits de tirage spéciaux et une réforme du système monétaire international qui "ne devrait pas seulement tenter de résoudre le problème des liquidités internationales mais aussi les besoins de la croissance économique des pays en voie de développement". Un premier pas dans ce sens a été fait par la création du "Comité des Vingt" qui peu à peu se substitueront au "Groupe des Dix".

11. SUISSE ET FMI

* La Suisse ne fait pas partie du FMI, toutefois sa demande d'adhésion pourrait être prochaine (décision en 1973 ou 1974).

* Elle collabore au FMI (un bureau est établi à Genève) par un accord d'association conclu dans le cadre des "Accords généraux d'emprunts" (AGE) en 1964. A ce titre, elle s'est engagée à des prêts maximums de 200 millions de dollars (soit 865 millions de fr.s.) C'est un accord de nature bilatéral entre la Suisse et le pays membre (groupe des Dix) du FMI (qui n'intervient pas comme participant). Sa durée est la même que celle des AGE. Par cet accord, la Suisse a été admise en tant qu'"observateur" dans le "Groupe des Dix".

* En cas d'adhésion de la Suisse au Fonds, le quota qui lui serait attribué est estimé vraisemblablement à 500 millions de dollars, soit 150 millions en tranche-or (= 25 % de la quote-part) et 400 millions en monnaie nationale aux droits de tirage spéciaux. Son droit de vote représenterait approximativement 2 à 2 1/2 % du total des droits de vote des membres.

* La Suisse n'a pas été admise comme observateur dans le "Comité des Vingt" du fait de l'opposition des pays du tiers-monde craignant de voir l'équilibre se rompre entre pays industrialisés et eux. Les Etats-Unis n'ont pas non plus soutenu la candidature suisse.

12. CONCLUSION

* Le FMI n'est pas une institution financière réservée exclusivement aux pays riches, mais c'est une organisation qui repose sur des principes libéraux fondés sur l'économie de marchés qui en ont fait un système monétaire international de l'Occident. Cependant, le bilan de plus de 25 ans d'activités reste largement positif et le FMI conserve sa fonction de centre de coopération monétaire et financier international irremplaçable.

Bibliographie

Le Fonds monétaire international - Dominique Carreau (Ed. Armand Collin, 1970)

Les rouages de l'économie internationale - A. Kéréver et G. Viatte (Ed. ouvr. 1972).

B. Grangier

FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF

Ils sont rentrés au pays

- Foyer Georges et Alberte Veya et Paul (1971) du Centre social de la cathédrale, Dakar, Sénégal, - 4, Tannerie, 2854 Bassecourt, Jura.
- Elena Varini, du Dispensaire de Babak, Sénégal, - 14 Via Dotto Varesi, 6600 Locarno.
- Alphonsine Moos, du Dispensaire de Poli-Fignolé, Cameroun, - 1966 Ayen, Valais.
- Foyer Roland et Liliane Gex, Ateliers St Joseph à Rufisque, Sénégal et Collège Ste Agnès, Rufisque, Sénégal - 1891 Vérossaz, Valais.

Après un bref congé en Suisse, le foyer Paul Frossard-Terretaz, 1931 Vollèges, a rejoint son poste à l'Oeuvre Don Bosco, B.P. 1, Ngozi, Burundi, avec Jean (1969) Michel (1970) et Marie (1972).

Ils sont arrivés en ce monde ...

- Kisito-Francis, le 23 septembre 1972, au foyer d'Hélène et Michel Legeard-Cretton, 45 avenue Maurice Troillet, 1950 Sion (Kisito : martyr d'Ouganda canonisé en 64)
- Fabien, le 28 septembre 1972 au foyer de Claudine et Philippe Schlumpf-Galley, Höfenstrasse, 6312 Steinhausen.
- Isabelle, le 10 octobre 1972 au foyer de Marcelle et Rudolph Koechli-Daniels, 11 Am Hagelholz, D-3431 Ermschwerd, République fédérale d'Allemagne.
- Véronique, le 11 octobre 1972, au foyer de Paulette et Jean-Pierre Thorimbert, 3, avenue des Morgines, 1213 Petit-Lancy.

Décès

- M. Emile Duc, père de Marie-Louise Duc, ancienne de Guinée, à mi-octobre 1972 à Isérables.
- Mme Valentine Joliat, mère de M. l'abbé Pierre Joliat, aumônier du groupe FSF du Jura, le 3 octobre à Delémont.

Au secrétariat - Comme on le constatera dans la liste d'adresses ci-contre, l'équipe du secrétariat est renforcée. Depuis une année, soit depuis le déménagement d'Interteam à Lucerne auprès duquel elle était engagée, Mme Rita Huber, de Fribourg nous consacre quelques demi-journées par semaine. Par ailleurs, depuis le ler juillet 72 Mlle Yvonne Ruffieux, de Travers, travaille comme secrétaire à plein temps au secrétariat. Yvonne vient de passer près de deux ans à la Mission catholique de Nkolvé, au Cameroun. Bon nombre d'entre vous auront déjà apprécié la courtoisie et le dévouement de ces deux collaboratrices qui partagent les tâches du secrétariat avec Edith et Paul.

Chez les animateurs - Les animateurs des centres régionaux et l'équipe romande ont procédé ensemble à l'évaluation de l'année écoulée, au cours d'un week-end en septembre. Ils ont tiré quelques conclusions :

- a - Alors que les stages visent à une formation plus spécifique en vue du séjour outre-mer, les week-ends et autres rencontres des centres régionaux ont pour but de permettre aux participants de percevoir ce qu'ils sont, ce qu'ils vivent, ce qu'ils croient, comment ils sont ou ne sont pas engagés, Les rencontres dans les centres régionaux doivent permettre d'"être" et de s'engager.. ici.
- b - Le programme est élaboré de manière autonome par chaque centre, avec les participants. Les thèmes colleront le plus possible à la vie (exportations d'armes (par ex.) La méthode de travail sera plus active (enquêtes, lectures, travaux etc)
- c - Une formation sera acquise par les animateurs, pour parvenir progressivement à établir une unité de méthode, un climat de confiance et de non-jugement. Les animateurs chercheront comment susciter un cheminement au lieu d'organiser les week-ends seulement. Deux week-ends sont prévus au début de novembre 1972.

FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF

Ils sont rentrés au pays

- Foyer Georges et Alberte Veya et Paul (1971) du Centre social de la cathédrale, Dakar, Sénégal, - 4, Tannerie, 2854 Bassecourt, Jura.
- Elena Varini, du Dispensaire de Babak, Sénégal, - 14 Via Dotto Varesi, 6600 Locarno.
- Alphonsine Moos, du Dispensaire de Poli-Fignolé, Cameroun, - 1966 Ayen, Valais.
- Foyer Roland et Liliane Gex, Ateliers St Joseph à Rufisque, Sénégal et Collège Ste Agnès, Rufisque, Sénégal - 1891 Vérossaz, Valais.

Après un bref congé en Suisse, le foyer Paul Frossard-Terretaz, 1931 Vollèges, a rejoint son poste à l'Oeuvre Don Bosco, B.P. 1, Ngozi, Burundi, avec Jean (1969) Michel (1970) et Marie (1972).

Ils sont arrivés en ce monde ...

- Kisito-Francis, le 23 septembre 1972, au foyer d'Hélène et Michel Legeard-Cretton, 45 avenue Maurice Troillet, 1950 Sion (Kisito : martyr d'Ouganda canonisé en 64)
- Fabien, le 28 septembre 1972 au foyer de Claudine et Philippe Schlumpf-Galley, Höfenstrasse, 6312 Steinhausen.
- Isabelle, le 10 octobre 1972 au foyer de Marcelle et Rudolph Koechli-Daniels, 11 Am Hagelholz, D-3431 Ermschwerd, République fédérale d'Allemagne.
- Véronique, le 11 octobre 1972, au foyer de Paulette et Jean-Pierre Thorimbert, 3, avenue des Morgines, 1213 Petit-Lancy.

Décès

- M. Emile Duc, père de Marie-Louise Duc, ancienne de Guinée, à mi-octobre 1972 à Isérables.
- Mme Valentine Joliat, mère de M. l'abbé Pierre Joliat, aumônier du groupe FSF du Jura, le 3 octobre à Delémont.

Au secrétariat - Comme on le constatera dans la liste d'adresses ci-contre, l'équipe du secrétariat est renforcée. Depuis une année, soit depuis le déménagement d'Interteam à Lucerne auprès duquel elle était engagée, Mme Rita Huber, de Fribourg nous consacre quelques demi-journées par semaine. Par ailleurs, depuis le 1er juillet 72 Mlle Yvonne Ruffieux, de Travers, travaille comme secrétaire à plein temps au secrétariat. Yvonne vient de passer près de deux ans à la Mission catholique de Nkolvé, au Cameroun. Bon nombre d'entre vous auront déjà apprécié la courtoisie et le dévouement de ces deux collaboratrices qui partagent les tâches du secrétariat avec Edith et Paul.

Chez les animateurs - Les animateurs des centres régionaux et l'équipe romande ont procédé ensemble à l'évaluation de l'année écoulée, au cours d'un week-end en septembre. Ils ont tiré quelques conclusions :

- a - Alors que les stages visent à une formation plus spécifique en vue du séjour outre-mer, les week-ends et autres rencontres des centres régionaux ont pour but de permettre aux participants de percevoir ce qu'ils sont, ce qu'ils vivent, ce qu'ils croient, comment ils sont ou ne sont pas engagés, Les rencontres dans les centres régionaux doivent permettre d'"être" et de s'engager.. ici.
- b - Le programme est élaboré de manière autonome par chaque centre, avec les participants. Les thèmes colleront le plus possible à la vie (exportations d'armes (par ex.) La méthode de travail sera plus active (enquêtes, lectures, travaux etc)
- c - Une formation sera acquise par les animateurs, pour parvenir progressivement à établir une unité de méthode, un climat de confiance et de non-jugement. Les animateurs chercheront comment susciter un cheminement au lieu d'organiser les week-ends seulement. Deux week-ends sont prévus au début de novembre 1972.

Adresse des animateurs

Equipe romande :		Tél privé	bureau
Président	: M. Guy Balet, 1961 Grimisuat /VS	027/ 2.05.01	2.49.06
Vice-prés.	: M. Jean-Claude Maire, 15 Venise, 1870 Monthey	025/ 4.49.33	4.18.30
Caissier	: M. Bernard Pattaroni, Le Bwangui, 1891 Vionnaz /VS	025/ 7.45.64	4.13.72
Aumônier	: P. Charles Masserey, 12 ch. des Bâts, 2800 Delémont	066/22.43.33	
Déléguée GVOM	: Melle Françoise Bertallo, 20 Beauregard, Neuchâtel	038/24.44.00	
Secrétariat	: M. Paul Jubin, 3 Imp. des Eglantines, 1700 Fribourg	037/22.14.64	23.14.32
	Melle Edith Noesberger, 5 rue du Temple, Fribourg	037/22.37.88	23.14.32
	Mme Rita Huber, 1 Stalden, 1700 Fribourg	037/22.18.33	23.14.32
	Melle Yvonne Ruffieux, 198 rue des Maçons, Fribourg	037/22.82.15	23.14.32

Centre du Valais :		
Melle Estella Crittin, Aide familiale, 1907 Saxon	026/ 6.26.35	6.25.68
M. Jean-Pierre Babey, prêtre, Couvent des Capucins, 1950 Sion	027/ 2.18.58	2.18.58
Foyer François Cordonnier, 3961 Ollon		
M. Jean-Pierre Demierre, 1 ch. des Ormeaux, 1950 Sion	027/	2.17.49
Melle M.-Rose Turin, 65 av. d'Europe, 1870 Monthey	025/ 4.51.12	

Centre de Vaud :		
M. Franz Kneubühler, Ancienne Poste, 1823 Glion	021/61.54.31	51.04.32
M. Louis Crausaz, prêtre, 15 ch. du Couchant, 1007 Lausanne	021/24.28.28	
Melle Paule Guilla, inst. école cath., 1820 Montreux	021/61.45.84	61.45.84
Foyer Jan Kaczor, 23 rue du Centre, 1025 St.-Sulpice	021/34.35.70	22.61.65

Centre de Fribourg :		
Foyer J.-Pierre et Marie-Juliette Persoud-Kaech, 30 rue de Lausanne 1700 Fribourg	037/22.96.39	
M. Jean-Marie Gabioud, prêtre, Africanum, 77 Vignettaz,1700 Fribourg	037/24.19.77	24.19.77
Foyer Yves et Reine Bron, 3 Ploetscha, 1700 Fribourg		
M. Jean-Paul Fridez, 7 Champ des Fontaines, 1700 Fribourg	037/23.17.14	

Centre du Jura :		
Foyer Raymond et Brigitte Jacquemettaz, 2854 Bassecourt	066/56.65.81	
M. Claude Schaller, prêtre, 3 Pl. du Marché, 2740 Moutier	032/93.11.63	93.11.63
M. Bernard Christe, 14 ch. de Cerlier, 2500 Bienne		
M. Raymond Jecker, 2718 Lajoux	032/91.92.57	
Melle Pierrette Loviat, 2824 Vicques	066/22.21.74	
M. Vincent Gogniat, 2718 Lajoux	032/91.92.50	

Centre de Genève :		
Melle Annette Conti, 89 av. Châtelaine, 1211 Châtelaine	022/45.66.90	
M. Claude Paggy, prêtre, 10 Av. Vibert, 1227 Carouge	022/42.19.38	
M. Urs Schwitter, 26 rue Fontenette, 1227 Carouge	022/42.87.52	
M. Marcel Brülhart, 47 rue de Berne, 1201 Genève	022/32.89.93	47.25.66
Melle Marie-Madeleine Favre, 128 Corsinges, 1252 Meinier	022/59.14.71	35.16.52

Centre du Tessin :		
Melle Nelly Piroux, 6 Via Privata Moretto, 6924 Sorengo	091/ 2.71.10	25.61,41/09
M. Cecilio Monico, prêtre, Chiesa Sacro Cuore, 6500 Bellinzona	092/25.27.71	
M. Silvio Bernasconi, prêtre, 64 Via Nassa, 6900 Lugano	091/ 3.78.14	
M. Bruno Denti, Casa Atena, 6911 Comano	091/51.66.02	

Dans le dernier numéro nous avons fait très rapidement le tour de l'état et de certaines perspectives actuels du Groupe Volontaires Outre Mer. Comme suite, nous profitons de ces deux pages pour donner une information à propos des critères concernant les candidatures.

Les Volontaires

Bien que ce terme soit chargé de signification pas toujours positive, nous le gardons pour l'instant. En effet, bien des organismes ont fait du volontariat un travail à la petite semaine, engageant des personnes inexpérimentées, allant faire leurs humanités outre-mer. Des réactions violentes ont fait évoluer les choses mais il n'en demeure pas moins un préjugé défavorable dès que l'on parle de volontaire.

Il n'est donc pas inutile de préciser que pour faire une offre de candidature il faut :

- Avoir terminé sa formation professionnelle (avec si possible un peu d'expérience)
- Accepter de partir au minimum deux ans,
- Situer ce temps dans le cadre général de son engagement au service des hommes, à la suite de Jésus-Christ,
- Participer à une préparation,
- Dans la mesure de ses moyens participer aux frais occasionnés par son départ,
- Etre en bonne santé physique et psychique.

Qui sont et que font ceux qui partent ?

Des couples, des célibataires, jeunes et moins jeunes, en général chrétiens qui accomplissent un service (dit à court terme) outre-mer. Ils exercent leur profession et contribuent à la formation professionnelle de partenaires dans un pays du tiers monde en liaison avec une Eglise locale.

Ils sont engagés en général pour 2 ans, en priorité dans des régions francophones, seuls, par petits groupes de deux, trois ou plus. Ceci dépend des demandes émanant des Eglises ou des organismes d'outre-mer et des possibilités d'encadrement de ceux-ci.

Etant donné les limites d'un engagement de 2 ans, les volontaires n'assument pas, en principe, des responsabilités de direction; ils sont encadrés, dirigés par des personnes du pays ou des résidents à long terme. Leur action correspond à leur formation professionnelle et s'inscrit dans un cadre précis.

Outre-mer, le volontaire est au service d'un employeur agréé par le comité GVOM. Avant son départ, il signe un contrat définissant les termes de son engagement et les droits et devoirs de l'employeur et du comité GVOM.

GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM

PREPARATION

Elle comprend :

Une réflexion personnelle et en groupe à partir des questions de chacun: sur sa foi, son engagement, ce que l'on est face aux autres, ce que les autres sont pour soi, etc., étude biblique, problèmes contemporains, l'engagement chrétien, etc...

Une information générale sur le "tiers-monde", la notion de développement, les circuits économiques, relation avec d'autres cultures, etc...

Une information sur la région de destination, langues, etc.

Adaptation professionnelle.

Elle doit permettre aux candidats une prise de conscience face aux problèmes contemporains. Dans une recherche commune chacun doit pouvoir mieux préciser ce qu'il croit, ce qu'il vit, ce qu'il est, pour avoir la possibilité de s'adapter, de s'ouvrir, pour vivre plus pratiquement avec les autres.

Elle s'étend en principe sur plusieurs mois; 2 ou 3 rencontres et ensuite une période d'un mois. Le volontaire est pris en charge financièrement pendant la période longue. Le programme est préparé en commun lors des rencontres avec les participants.

PRESTATIONS

La situation de volontaire outre-mer comporte :

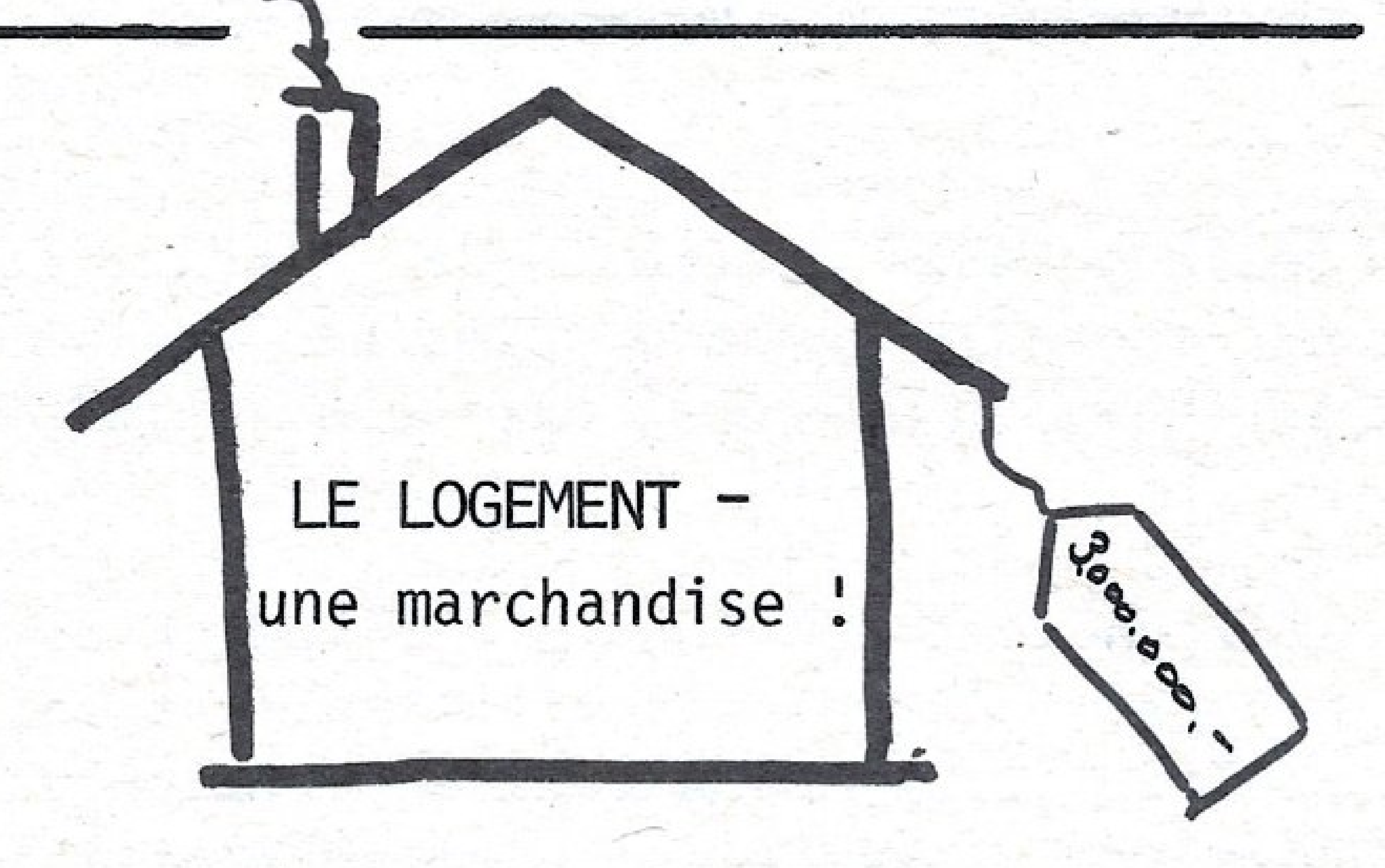
- Subsistance sur place dans la simplicité de vie (logement, nourriture, besoins courants) assurée par l'employeur local.

PRISE EN CHARGE PAR LE COMITE GVOM

- Voyage aller-retour et bagages,
- Assurances maladie, invalidité, accidents professionnels ou privés,
- Soins de santé en Europe (4 mois après le retour).
- Indemnité de retour

DOSSIER - DOSSIER - DOSSIER - DOSSIER - DOSSIER - DOSSIER - DOSSIER -

Et le sous-développement en Suisse ?



Aborder le problème du logement dans notre pays dans ce bulletin, même sur deux pages, c'est se trouver dans la même situation que beaucoup de familles connaissent : ne pas disposer d'un nombre de m2 suffisants pour y vivre harmonieusement ! C'est donc à un rapide tour d'horizon de la situation et à quelques réflexions que je peux me livrer.

LA PENURIE

Concrètement, elle se manifeste un peu partout à l'exception des zones rurales en perte de population, pour arriver à son sommet dans les zones urbaines où la grande ville tient le rôle d'un pôle d'attraction. Des jeunes qui veulent se marier, en passant par des personnes qui doivent se reloger, à des familles qui cherchent un appartement plus grand, tous connaissent, pour en avoir fait l'expérience, ce que veut dire pénurie et recherche d'un logement. Les listes de demandes d'appartements des "Bureaux du logement" s'allongent interminablement (plus de 3'000 à Genève). Il n'y a pas assez de logements pour satisfaire la demande : c'est la pénurie quantitative.

Mais allez donc trouver un appartement de 4 pièces + cuisine parce que votre famille vient de s'enrichir d'un troisième ou d'un quatrième enfant ? Il n'est pas dit que vous n'en trouviez pas un de disponible ... mais encore faut-il que le loyer à payer n'engloutisse pas la moitié de votre salaire ! Vous pensez que j'exagère ? Je vous conseille de regarder les annonces d'offres d'appartements de ce type dans votre journal quotidien et de regarder de près le prix qui est demandé ... à condition qu'il figure sur l'annonce ! Car pour ne pas effaroucher, ce n'est pas souvent qu'on l'indique. Il n'y a pas assez d'appartements à loyers abordables et en m2 suffisants : c'est la pénurie qualitative.

Pour mesurer le degré de pénurie, assez curieusement, on recense les logements vacants. Ne devrait-on pas partir des demandes d'appartements ?

Au 1er décembre 1971, l'indice a relevé le nomhre de logements vacants :

Ville	Nb app. vacants	en % des app.
Zurich	17	0,01 %
Bâle	37	0,04 %
Genève	65	0,08 %
Berne	46	0,07 %
Lausanne	142	0,25 %

D'autres villes (une soixantaine) figurent à ce tableau et rares sont celles qui arrivent à dépasser 1 % de logements vacants. En plus des chiffres, il serait intéressant de connaître l'identité de ces logements libres : prix, appartements à vendre ou taudis ?

LE PRIX DES LOYERS

Ici aussi, tout le monde connaît, pour en payer au fil des mois la facture, l'augmentation rapide des prix. C'est le poste loyer qui est le principal responsable

Et le sous-développement en Suisse ? - suite de la page 11

de la poussée de fièvre de l'indice suisse des prix. Les augmentations moyennes annuelles sont proches de 10 %. Autrement dit le logement que l'on payait en 1967 300 francs, arrive aujourd'hui à 400 francs par mois.

Si l'on peut comprendre facilement de légères augmentations, une telle poussée des prix n'a pas d'autres explications que celle-ci : les milieux immobiliers veulent tirer un maximum de profits de la situation de pénurie dans laquelle nous nous trouvons. Ce qui n'est pas étranger à notre "économie de marché". Plus un objet est rare et plus il est demandé, plus il est cher ! Le logement est considéré ni plus ni moins comme une marchandise. Que l'on spécule sur le besoin fondamental que l'homme ou une famille a de se loger, cela ne gêne pas la conscience de ceux dont le métier est de s'enrichir dans l'immobilier !

LA PROGRESSION DU PRIX ENTRE UN 3 ET UN 4 PIECES

C'était une des révélations intéressantes de l'enquête faite par le MPF sur les conditions de logement des ménages salariés de Suisse romande : les 4 pièces étaient 23 % plus cher que les 3 pièces. Constatant un certain entassement de familles avec plusieurs enfants dans des appartements de 3 pièces, il ne fallait pas aller beaucoup plus loin pour en avoir l'explication. On ne construit pas pour les familles de trois enfants et plus ou, si l'on construit, le loyer est à un tel prix que les familles qui auraient besoin d'un appartement de 4 pièces ne peuvent se le payer.

Je n'ignore pas les logements subventionnés dans lesquels il est possible de voir concorder prix et m2 suffisants. Mais la part de logements subventionnés est tellement faible (11,2 % des ménages habitaient dans de tels appartements) que cette solution est loin d'être suffisante pour les besoins. Un ménage locataire sur six aurait besoin d'un tel appartement. Parmi les 35 % des ménages qui désirent changer d'appartement, plus de la moitié cherchent un appartement plus grand, et parmi ceux-ci le taux d'occupation est de 1 personne et demie (1,55) par pièce alors que la moyenne Suisse était de 0,88 personne en 1950. C'est révélateur non ?

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Dans un domaine aussi important que le logement, le gouvernement n'a pas su, ou n'a pas voulu gouverner, si gouverner c'est prévoir. Une des constantes de cette politique a été de dire qu'il fallait se dépêcher de supprimer toutes les tracasseries du contrôle des loyers (issu des mesures de guerre) et d'aider plus que timidement la construction par de légers subventionnements ... pour que tout rentre rapidement dans l'ordre et que le marché du logement soit équilibré. L'initiative privée, redevenue totalement libre, en deux temps trois mouvements résoudrait le problème ! Aucune étude des besoins, aucune réflexion sur l'accélération de l'urbanisation, presque rien sur l'aménagement des terrains ! Après l'initiative du droit au logement, le réveil est brutal ... mais les mesures prises sont encore nettement insuffisantes. C'est pourquoi le MPF et les associations de locataires lancent une deuxième initiative, afin que le logement ne soit plus uniquement considéré comme une marchandise.

Antoine Queloz



AFRIQUE - EUROPE - ASIE - AMERIQUE - OCEA

EXPORTATION D'ARMES - suite

Dans notre numéro 4, nous avions publié un dossier sur l'initiative pour l'interdiction d'exportation d'armes et avions informé nos lecteurs du fait que nos deux mouvements appuyaient l'initiative. Dans le numéro 5, nous avons rappelé les résultats de la votation. Dans un prochain numéro il nous faudra probablement y revenir.

En effet, au moment où se lançait la campagne, le Comité suisse de PPP (Pain pour le prochain) avait décidé de consacrer Frs. 10'000 à du matériel d'information. Le bienfondé de cette décision n'a pas seulement été contesté, mais des plaintes pénales ont été déposées contre PPP accusé d'avoir utilisé à des fins politiques des fonds destinés à des réalisations outre-mer, et cela bien que les dons destinés à la campagne aient largement dépassé la somme engagée par PPP.

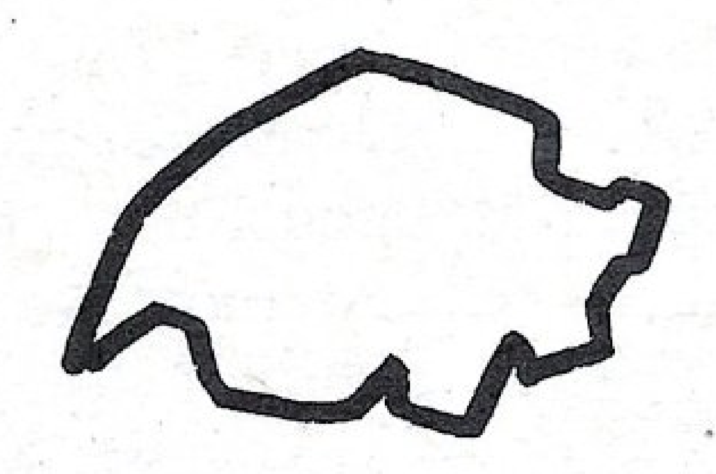
Le gouvernement de Zurich, en particulier, a demandé une enquête au Procureur Général de ce canton.

Nous estimons que la question ainsi soulevée pose tout le problème de la possibilité d'une aide caritative qui ne soit pas liée aux problèmes politiques de l'heure.

FSF - GVOM

DU GOUVERNEMENT A L'INDUSTRIE

Pas de soucis de reclassement pour M. Schulthess, ancien chef de l'armement de notre pays et qui a démissionné récemment : il vient d'être nommé président adjoint de Brown-Boveri.



LA SUISSE RICHE

Le chiffre d'affaires global des 90 premières entreprises industrielles suisses a atteint 66 milliards de francs en 1971, soit 10 % de plus qu'en 1970.

LA SUISSE PAUVRE

Début octobre, un dimanche dans le Haut-Valais, un père, une mère et deux de leurs huit enfants trouvaient la mort dans l'incendie de leur chambre, trois autres enfants dans un état grave. On découvrit à cette occasion tragique ce qui avait été leur vie : ils vivaient à dix personnes dans deux chambres.



QUI AIDE QUI ?

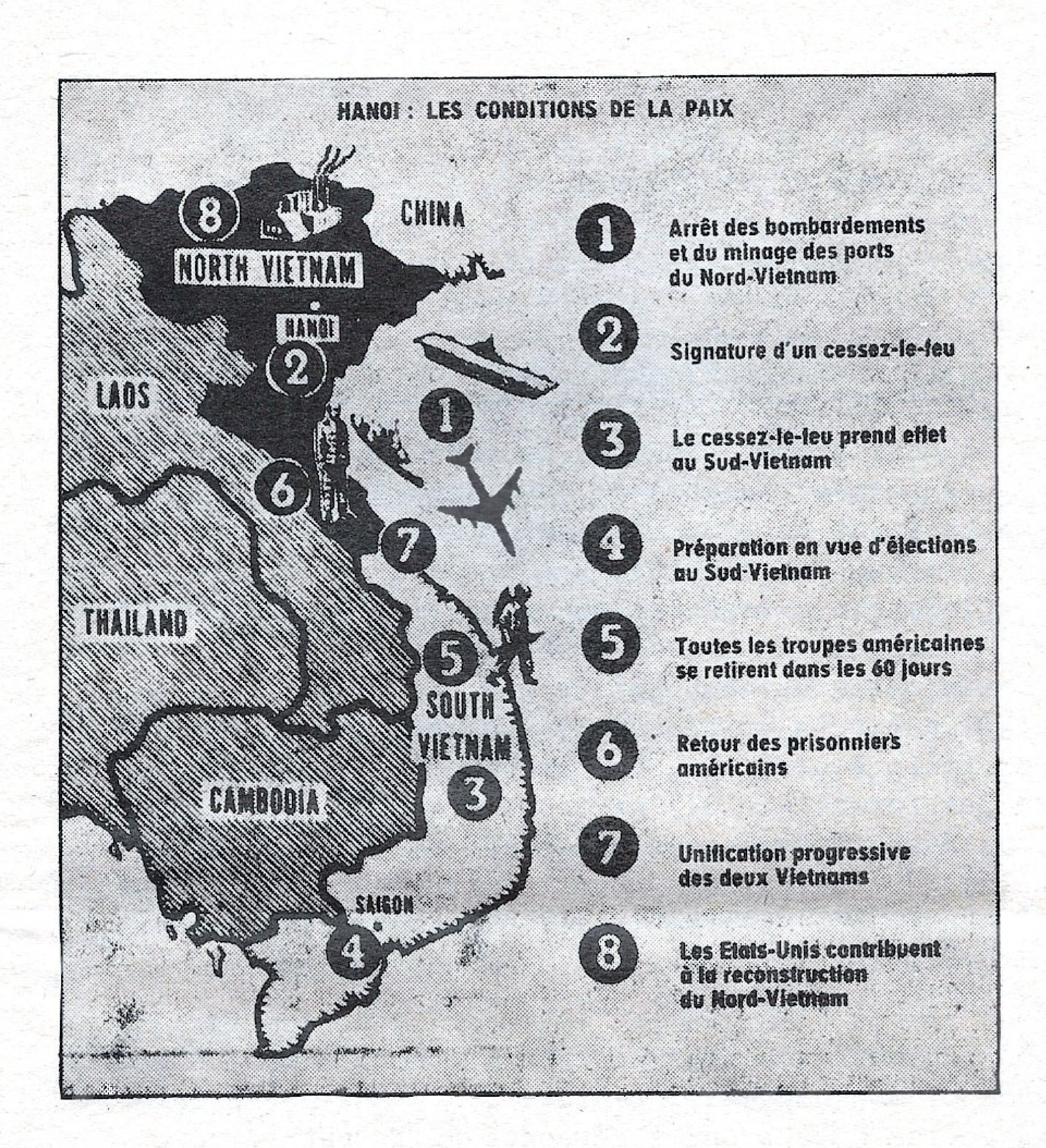
D'après une déclaration faite récemment par M. Eppler, ministre fédéral allemand de la Coopération économique, 4000 jeunes gens, licenciés de diverses universités dans les pays en voie de développement travailleraient actuellement en République fédérale, dans les domaines de la médecine, de l'économie et de la reconstruction. Ce chiffre est à comparer avec les 1400 experts allemands qui travaillent dans les pays en voie de développement. (Entwicklung und Zusammenarbeit)

GUERRE ENTRE L'OUGANDA ET LA TANZANIE EVITEE

Etre contre le général Amine ne signifie pas automatiquement être pour l'ancien président Obote. C'est pour avoir mal jugé de la situation interne en Ouganda que plusieurs centaines de partisans de ce dernier ont complétement échoué dans leur tentative de renverser le régime du général, risquant par la même occasion de plonger toute l'Afrique de l'Est dans une guerre fratricide. Le président Amine n'a pas hésité, en effet, à internationaliser immédiatement le conflit en bombardant des villes de Tanzanie situées près de la frontière, régions d'où étaient partis les "rebelles". Le président Nyerere qui avait commis l'erreur de laisser ces derniers s'entraîner sur le territoire tanzanien s'est montré ensuite assez sage pour ne pas répondre aux provocations.

Comme l'Ouganda avait reçu des renforts de la part de Khadafi de Libye, on voit où cela aurait pu mener. La médiation entre les deux pays a été conduite par un ministre somalien avec le concours d'autres hommes politiques africains. Pour le général Amine, tout ceci aura été une fois de plus l'occasion de détourner l'attention du peuple ougandais en lui présentant des "ennemis" contre lesquels combattre : après les Asiatiques, le général a trouvé les partisans d'Obote. Etant donné la situation économique catastrophique du pays, il devra bientôt en trouver d'autres. Comme chaque membre de l'armée a actuellement pleins pouvoirs pour arrêter quelqu'un sans mandat, il vaut mieux ne pas être parmi les cibles de l'ancien boxeur !

24.10.72 jm



Accord U.S.A. - Nord Vietnam tel qu'il a été révélé par radio-Hanoï (points importants).
(TLM - 28.10.1972)

LE CHILI MENACE

On est au bord de la guerre civile au Chili. La plupart des provinces du pays sont soumises à l'état d'urgence. Le président Allende multiplie les interventions pour tâcher d'éviter qu'une étincelle provoquée par des extrémistes de tous les bords ou par un concours de circonstances n'entraîne l'irréparable. La situation actuelle est le résultat de deux semaines de grèves. Le 9 octobre, les transporteurs routiers déclenchaient une grève pour protester contre la création d'une entreprise nationale des transports. Le 13, les commerçants décidaient une grève de solidarité. D'autres secteurs de l'économie, notamment certaines professions libérales se sont jointes au mouvement. Comme les seules couches sociales qui participent à la grève sont celles qui sont contrôlées par l'opposition de droite, tous les observateurs s'accordent à voir dans cette affaire une tentative politique de mettre le gouvernement en difficulté en paralysant le pays qui souffre déjà d'une crise de ravitaillement. La réaction du gouvernement a été dure étant donné la gravité de la menace pour le pays: réquisition des camions, ouverture forcée des magasins, arrestations de syndicalistes pour atteinte à la sécurité de l'état, prise de contrôle sur les radios, état d'urgence. Le Parti Démocrate Chrétien est passé à l'état de "mobilisation" pour répondre à ces mesures. Le gouvernement qui a le soutien de l'armée, neutre semble-t-il, s'est engagé à poursuivre son expérience de socialisation jusqu'au bout dans la légalité. (23 octobre)
La crise semble maintenant dépassée, les deux parties ayant décidé d'entamer des négociations, la tension reste cependant vive (28 octobre)

jm

● **FRANCE** : 60.000 jeunes environ sont venus à Taizé entre janvier et décembre 1972. La célèbre communauté monastique œcuménique en attend encore des milliers pour les grandes rencontres de la Toussaint et de Noël. On sait que Taizé a pris l'initiative de préparer la réunion d'un « concile des jeunes » qui devrait s'ouvrir en 1974. Durant l'été onze « semaines internationales de rencontres de jeunes » ont été organisées. Chacune d'elles a réuni en moyenne 1.500 à 2.000 jeunes, venant d'une centaine de pays. Le thème général de réflexion de ces rencontres a été le suivant : « Comment devenir signe de contradiction selon l'Evangile quand profit et consommation l'emportent ».

ICI No 418

317 PASTEURS FRANCAIS DENONCENT L'APARTHEID

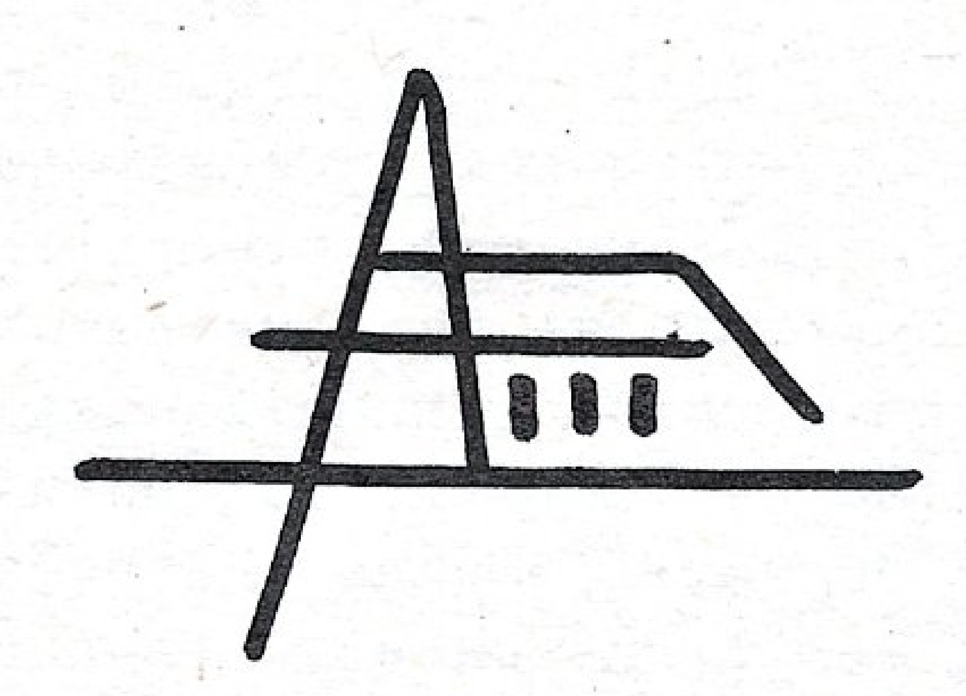
"Nous sommes troublés de penser que les Eglises réformées auxquelles vous appartenez (...) apportent un soutien théologique à la thèse "chrétienne-nationale" d'une 'mission' de la minorité blanche sud-africaine, mission de tutelle et de domination imposée à vos compatriotes de couleur. Cette conception de la mission nationale ne nous paraît pas seulement une erreur politique et une faute morale: il est très grave qu'elle se couvre d'une interprétation religieuse qui est en fait, à nos yeux, une perversion de la foi chrétienne authentique." C'est en ces termes que 317 pasteurs français ont rédigé une lettre ouverte remise par M. Jean Courvoisier, président de la Fédération protestante, aux représentants des "sociétés huguenotes d'Afrique du Sud" venus en France à l'occasion de la 3ème réunion internationale des descendants de huguenots.

Les signataires ajoutent : "Nous savons bien que le "jugement" que nous portons sur l'apartheid, c'est aussi un jugement que nous portons sur nous-mêmes. C'est pourquoi l'appel à la repentance et au changement radical (...) est une parole d'espérance que les uns et les autres nous avons à entendre de la part de Dieu."

(Soepi)

● **URUGUAY** : Dans un rapport que publie le Conseil œcuménique des Eglises, trois ecclésiastiques américains qui ont enquêté en Uruguay accusent le gouvernement de ce pays de mener une vaste campagne de répression et d'utiliser la torture. Ils affirment que des milliers de citoyens sont détenus sans jugement, dont le frère du président de la Cour suprême, trois pasteurs méthodistes et de nombreux prêtres catholiques.

ICI No 418



● **PARAGUAY** : L'épiscopat demande aux Services du Secours catholique américain de cesser toute aide à l'Eglise du Paraguay. Cette aide, estime l'épiscopat, conduit en fait à une coopération avec le régime dictatorial du général Stroessner.

ICI No 418

L'hôpital protestant de Dabou, à 60 kilomètres environ d'Abidjan, vit actuellement une période faste. En effet, les hasards du recrutement font que quatre médecins y travaillent : un interniste, deux chirurgiens, et moi-même qui m'occupe du service de pédiatrie. L'hôpital dispose d'un nombre restreint de lits (environ 60) mais voit défiler trois à quatre cent patients lors de ses journées de consultation.

Le personnel infirmier est composé de jeunes Ivoiriens et Ivoiriennes issues de notre propre école, formés et encadrés par sept infirmières européennes. Plus encore que l'habileté dans les soins aux malades alités, c'est la faculté de conduire seul une consultation que nous voulons donner à nos élèves; en connaissant bien les maladies les plus courantes de ce pays, nos élèves deviendront de véritables "auxiliaires médicaux", rapidement opérationnels et dont la formation est bien sûr beaucoup moins coûteuse que celle d'un médecin. Celui-ci en effet, reste encore un luxe dont l'utilité est parfois guère supérieure à celle d'un auxiliaire, surtout dans un dispensaire de brousse privé de toutes infrastructures telles que laboratoire ou radiologie.

A Dabou, l'hôpital même est bien sûr tourné vers une médecine curative: les gens y viennent pour être soignés. Le tri des patients par le personnel infirmier, diplômé et élève, permet de faire une médecine digne de ce nom; en pédiatrie par exemple je ne vois que les cas-problème, c'est-à-dire 30 à 40 enfants par jour. J'ai ainsi le temps, en plus des moyens techniques, pour essayer de débrouiller une situation.

Deuxième aspect de la médecine à Dabou : les cliniques mobiles : régulièrement, une équipe comprenant un aide-pharmacien, un laborantin, quelques infirmières et moi-même embarque dans deux Land-Rover et s'en va visiter différents villages de brousse, choisis en raison de leur éloignement de tout dispensaire, chaque village étant vu une fois par mois. Là, dans une vraie ambiance de foire, parmi les centaines de villageois venus des quatre horizons, j'ai vraiment réalisé la priorité qu'il faut donner à la médecine préventive.

En ce qui concerne les enfants, la consultation est encore satisfaisante; chaque enfant est vacciné, pesé et contrôlé chaque mois; ainsi de terribles maladies telles que la tuberculose ou la bilharziose, curables si détectées précocement, peuvent être maîtrisées. La consultation des adultes, par contre, est moins encourageante. Deux à trois cent personnes se pressent devant la porte ! Chez un petit nombre, on a aussi la chance de dépister à temps une maladie grave; mais beaucoup présentent des troubles que l'on ne peut guère élucider en moins d'une minute ... telle par exemple cette situation dramatique pour la femme africaine qu'est la stérilité.

(suite)

Enfin, un certain nombre de patients présente un vague symptôme, dans le but de recevoir beaucoup de comprimés, si possible de couleurs différentes ...

Ainsi nous cédons à une véritable pression et nous maintenons ces cliniques; il est difficile d'ailleurs de laisser ces villages sans soins. Et pourtant ! Nous savons qu'en enseignant les rudiments de l'alimentation et de l'hygiène, en construisant des WC, en analysant les ressources en eau, c'est-à-dire en jetant les bases d'une véritable médecine préventive, nous améliorerions plus le niveau de santé d'une région qu'en inondant ses habitants de pénicilline ou d'aspirine.

C'est la raison pour laquelle l'année prochaine, grâce à une augmentation de notre personnel, nous allons créer une seconde équipe mobile, uniquement consacrée à des tâches de médecine préventive. Ce sera un travail de longue haleine, ingrat, sans résultats immédiats et gratifiants, mais l'enjeu en sera la santé de toute une région de Côte d'Ivoire.

Alain Pécoud
Dabou, Côte d'Ivoire.

FIDELITE A LA VOCATION

Vos deux jeunes volontaires travaillent ensemble, chacun dans la ligne de sa profession. Ils vivent en communauté avec les Pères, mais ils ont leur maison à eux.

Ils pensent certes à la formation technique de leurs ouvriers, mais nous ne savons pas quand leurs ouvriers pourront les remplacer un jour ....

... Chacun a ses responsabilités... Ils exigent une franchise loyale de la part des Pères; ils sont conscients de leur inexpérience et ils acceptent facilement les conseils et même les remarques qui ne sont pas toujours faites avec le calme nécessaire.

Père Ant. Hermans,
Mission catholique,
B.P. 11, Kabongo - Zaïre

l'EVANGILE M'A FRAPPE...

Ce dernier dimanche, nous avons eu une réunion de laïcs à Douwangar. Cette réunion a surtout été une information sur l'Islam. L'exposé a été présenté par un pasteur hollandais. Ce fut très intéressant. Très souvent, nous avons tendance à croire que nous sommes seuls sur la bonne voie et nous ne prenons pas en considération les autres religions.

L'Evangile de ce dimanche parlait des ouvriers de la dernière heure. Ce qui m'a frappé dans cet Evangile : "Seriez-vous jaloux de la bonté de Dieu à l'égard des ouvriers de la dernière heure ?" ... Que de remise en question face à soi-même.

Daniel Cuennet de Grolley, Hôpital de Petté, BP 65, Maroua, Cameroun.

LES BLANCS S'AMUSENT

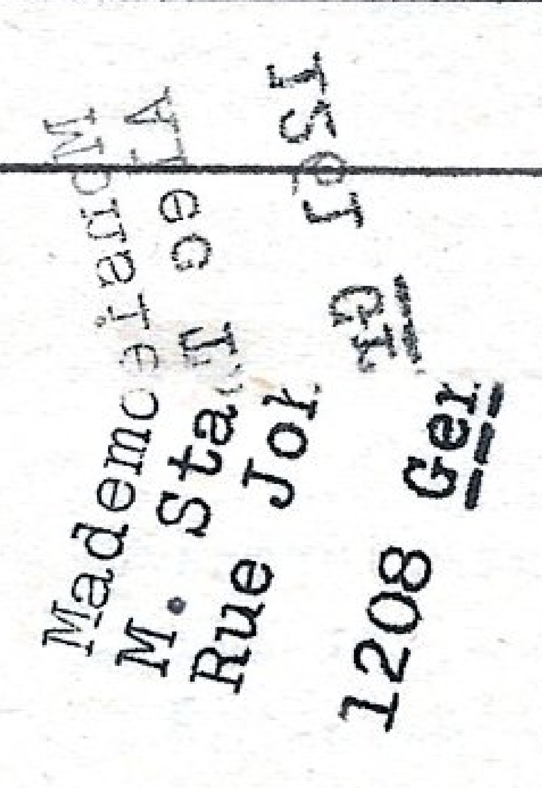
Tous les Blancs qui travaillent ici sont bien riches : tennis, piscine, cheval, clubs où l'on "s'amuse" à boire et à jeter l'argent; hier soir il y avait des jeux (nous étions invités) ils ont cassé pour un jeu, 11 oeufs (5 Kuta par oeuf ... les africains n'ont même pas assez de manioc; mes élèves arrivent à l'école sans avoir mangé !); ils ont jeté divers rouleaux de papier de toilette (18 Kuta); dehors il y avait des africains qui ramassaient les bouts de papier ...

Ce sont des choses qui nous font mal, qui nous font bien souffrir; si l'on en parle avec d'autres, ils vous répondent qu'ils ont l'habitude de ça ! Les Blancs ont droit à avoir trop; les Noirs ... tant pis pour eux...

un volontaire au Zaïre

A MEDITER - L'aide au développement, ce sont les pauvres des pays riches qui aident les riches des pays pauvres. Est-ce vrai ?

SOMMAIRE



Des Sud-Africains s'adressent aux Sud-Africains

"Notre politique est celle du Nationalisme Chrétien qui est l'allié du National-Socialisme. En Italie on l'appelle Fascisme, en Allemagne National-socialisme. En Afrique du Sud, c'est le Nationalisme Chrétien." C'est ce que déclarait Mr. John Balthasar Vorster, actuel Premier Ministre de la République d'Afrique du Sud en 1942. Vous trouverez des témoignages de chrétiens vivant en Afrique du Sud ajourd'hui dans le petit livre "Le temps du défi" qui vient de sortir de presse et qui est publié par Pain Pour le Prochain et le Mouvement Anti Apartheid. La citation ci-dessus est tirée de l'introduction à ce recueil qui est sous-titré : "des Sud-Africains s'adressent aux Sud-Africains". A lire.

J.A.
LAUSANNE

INTERROGATION paraît huit fois par année. Il est adressé aux membres de nos organismes selon les statuts.